

## 1. Thèmes de l'année

Cette année en 2018, deux thèmes ont été retenus

- **L'année des récifs coralliens**
- **Les 10 ans du patrimoine mondial de l'UNESCO**

### Remarque :

Les deux thèmes sont des idées de sujet mais pas une obligation, libre à vous de choisir votre sujet à présenter lors du village des sciences.

## 2. Contenu du concours :

Il s'agit de présenter une **production scientifique**, c'est-à-dire un support visuel (et/ou sonore) ayant un caractère scientifique : affiche, maquette, vidéo, pages Internet, diaporama (ou album photos), expériences, pièces de théâtre, défilé, chansons, ... qui puisse faire l'objet d'un commentaire en direct au cours de la journée par un (ou plusieurs) élève(s). La production peut correspondre à celle d'un TPE (Travaux Personnels Encadrés), d'une classe PAC, d'un atelier scientifique, d'une activité de club ou bien de toute autre initiative personnelle.

Ces concours auront lieu dans les 3 Provinces :

- Le **mercredi 26 septembre** au groupe scolaire st Michel à **Ouvéa**
- Le **mardi 2 octobre** au lycée Michel Rocard à **Pouembout**
- Le **samedi 6 octobre** à l'université de Nouvelle-Calédonie à **Nouméa**

Les élèves devront s'entraîner à répondre à des questions très diverses sur leur sujet. Une présentation spéciale devra être faite en cours de journée aux membres du jury scientifique, ce qui sous-entend une maîtrise raisonnable des notions scientifiques utilisées. **Les professeurs encadrant ne devront pas intervenir dans les explications le jour du concours.**

Pour les groupes où les élèves sont nombreux, nous conseillons aux enseignants encadrants, de mettre en place un roulement des élèves qui présentent le stand afin qu'il ne soit jamais vide et surtout que tous les élèves puissent se promener dans le village des sciences et profiter pleinement de toutes les animations de la journée.

**Inscription possible en parallèle au trophée des jeunes inventeurs** (à préciser par mail) organisé en partenariat par la BNC et qui permettra au vainqueur de participer à une fête de la science internationale.

## 3. Modalité de participation :

Tous les établissements peuvent s'inscrire, publics ou privés.

### ➤ Pour les lycées :

Que les groupes soient issus des TPE, des options SL, MPS, des filières professionnelles, de clubs, d'ateliers scientifiques... ils concourent tous dans la même catégorie.

### ➤ Pour les collèges :

Que les groupes soient issus de classes PAC, de l'option découverte professionnelle, de clubs, d'ateliers scientifiques... ils concourent tous dans la même catégorie.

➤ Pour les écoles primaires :

Tous les niveaux du primaire concourent dans la même catégorie.

➤ Pour les classes post bac :

Que les groupes soient issus de BTS, de licences et masters, de classes préparatoires... ils concourent tous dans la même catégorie.

**Remarque :**

Un même atelier scientifique, une même classe culture science ou autres clubs peuvent présenter plusieurs groupes.

#### **4. Le matériel :**

Les élèves devront installer leur matériel d'exposition. Les équipements spéciaux du type ordinateur, télévision, devront être fournis par l'établissement des élèves candidats ; **aucun système de chauffage ne pourra être utilisé**. Par ailleurs, pour des questions de sécurité, **aucun produit chimique ou autre matériel dangereux ne pourra être apporté sur le site**.

L'installation ou le dépôt du matériel pourra se faire la veille dans chaque établissement accueillant la Fête de la Science.

Les élèves devront être présents durant toute la durée du concours pour surveiller leur matériel, répondre aux questions du public et du jury et participer à la remise des prix.

**Les élèves et les professeurs encadrant sont responsables de leur matériel. En aucun cas, le vol ou la détérioration de matériel ne sera pris en charge par l'établissement accueillant le concours, par le Vice Rectorat et l'association SYMBIOSE qui gère en collaboration l'organisation de cet évènement.**

#### **5. Inscription :**

Les établissements intéressés, doivent contacter **par mail les responsables de l'organisation dans chaque province**, ceux-ci vont transmettre les informations nécessaires.

 Pour la province des îles : Paul ABEN : [dir.ec.smichel@ddec.nc](mailto:dir.ec.smichel@ddec.nc)

 Pour la Province nord : Christine PACUTA : [cpacuta@canl.nc](mailto:cpacuta@canl.nc)

 Pour la province sud (et territoriale) : Emeline JOSEPH : [emeline.joseph@ac-noumea.nc](mailto:emeline.joseph@ac-noumea.nc)

**Remarque :**

Cette année, il est possible de choisir de s'inscrire dans la province de son choix, quelle que soit sa province initiale. A noter que le déplacement sera à la charge de l'établissement.

(Hormis inscription à la finale territoriale)

**La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 6 juillet, DELAI DE RIGUEUR.**

## **6. Frais de transport et procédure à suivre :**

### ➤ **Pour une participation à la Fête de la Science dans le groupe scolaire St Michel d'Ouvéa:**

Pour les établissements d'Ouvéa, les frais de déplacement des élèves et des professeurs encadrant pourront être pris en charge par l'organisation (entre 70 et 100%). Les factures correspondantes devront être fournies au trésorier de l'association : [tresorerie@symbiose.nc](mailto:tresorerie@symbiose.nc) ou les remettre le jour de la fête de la science.

Les participants et les encadrants de Maré et Lifou seront logés et nourris en tribu du mardi 25 septembre au soir au jeudi 27 septembre au matin. Les transports entre le port et le groupe St Michel seront aussi assurés.

### ➤ **Pour une participation à la Fête de la Science du Lycée de Pouembout**

**Pour les établissements publics et privés**, les **frais de déplacement** des élèves sélectionnés pourront être pris en charge par l'organisation (entre 70% et 100%). La prise en charge ne concerne que le déplacement des élèves inscrits et de leur(s) professeur(s) encadrant(s).

Les équipes éducatives ou les agents comptables fourniront des **devis** pour le transport. Ces établissements devront ensuite fournir les factures correspondantes au trésorier de l'association : [tresorerie@symbiose.nc](mailto:tresorerie@symbiose.nc) ou la remettre le jour de la fête de la science.

**La hauteur de prise en charge des frais de transport (entre 70% et 100%) dépendra du devis fourni lors de l'inscription.**

Un hébergement pourra être organisé dans les internats.

## **7. Les jurys : un jury public et un jury scientifique :**

Pour chaque concours, le vote s'effectuera à 2 niveaux :

- Un **vote public** se fera tout au long de la journée par les visiteurs,
- Un **vote scientifique** sera réalisé par un jury constitué d'enseignants, de chercheurs, de responsables de l'enseignement.

## **8. Les prix**

Des lots (prévus pour **3 élèves**) récompenseront les 3 premiers dans chaque catégorie et pour chaque vote, public et scientifique (en fonction du nombre de groupes inscrits, le nombre de groupes récompensés pourra être réajusté).